

Ce tracé, depuis St-Anselme jusqu'à la rivière des Abénaquis (trois milles environ plus haut que l'église Ste-Claire), est déjà connu, sans doute, par l'exploration de l'arpenteur Têtu.

A l'embouchure de la rivière des Abénaquis dans la rivière Etchemin, le tracé quitterait cette dernière pour suivre la première jusqu'à l'embouchure d'une autre rivière connue sous le nom de rivière aux Billots ; ensuite quittant la rivière des Abénaquis pour suivre cette dernière, passant par l'église de St-Damien (canton de Buckland) au nord le lac Godbout, traversant la rivière Nord-Ouest, suivant ensuite le chemin Taché jusqu'à l'église St-Philémon dans le canton Mailloux, il traverserait de là le canton Montmagny jusqu'à la grande ligne de St-Thomas, qui est l'ancien tracé de M. Light.

Rendu dans le canton Rollet, il sera très facile de lui donner la direction que l'on voudra, car il n'y a pas d'obstacles à franchir ; c'est une vaste plaine. Il n'y aurait que trois petits ponts à faire, et ils occasionneraient peu de frais.

En suivant les vallées de ces petites rivières, il n'y aurait presque aucune pointe à couper. Le terrain offre une pente uniforme, ce qui permettrait de monter et de franchir très-facilement la chaîne des Alléghans.

Il serait encore bon de faire remarquer que l'entretien du chemin en hiver serait très peu dispendieux, vu qu'il se ramasse bien peu de neige et que ce peu de neige disparaît de très-bonne heure le printemps.

Une fois à St-Damien, on pourrait se procurer facilement et à très bonne composition tout le bois nécessaire pour la construction du chemin.

Le commerce de bois, déjà très important sur le parcours de ce tracé, serait considérablement augmenté ; ce qui donnerait immédiatement un excellent revenu à la compagnie.

Bien que les paroisses dans lesquelles passerait le nouveau tracé, soient encore relativement nouvelles, cependant elles sont déjà assez populeuses pour fournir un aliment substantiel à la dite compagnie.

Une fois dans les cantons Rollet, Panet et autres, on pourrait fournir très-facilement un centre très considérable de colonisation. Vingt à vingt-cinq nouvelles paroisses pourraient trouver place dans les comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet, etc. Vous pourrez voir par les nombreuses requêtes que vous recevrez que toute cette population se montrerait très favorable à la compagnie qui ferait ces travaux en faveur du commerce, de l'industrie et de la colonisation dans cette belle et intéressante partie du pays.